

Le "PROGRÈS DU GOLFE" est répandu et compte une foule de lecteurs, dans toutes les paroisses du très vaste diocèse de Rimouski, qui comprend 5 comtés—Rimouski, Matane, Gaspé, Bonaventure et Témiscouata moins Fraserville—et dont la population, d'après le dernier recensement officiel, est de 144,257 habitants. Le "PROGRÈS DU GOLFE" est le seul journal publié dans cette partie du pays canadien, et l'un de ceux que nos familles suivent avec la plus grande attention. Les hommes d'affaires es plus habiles reconnaissent en lui un puissant médium de publicité et l'insistent à leur profit en annonçant dans ces colonnes.

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Progrès du Golfe" doivent être adressés et parvenir à plus tard le MERCREDI à la REDACTION.—

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENT :

Un an (Canada) \$1.00
Un an (Étrangers) \$1.50

Le Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE RIMOUSKI

L. EUDORE COUTURE, Directeur

Propriétaires : LA CIE DU PROGRÈS DU GOLFE

SERAPHIN VACHON, Administrateur

DE TRIBORD A BABORD

UN PEU DE BON SENS, S. V. P.— Le "Soleil" parle, avec une tendresse larmoyante, du dernier discours de M. Laurier ou celui-ci "défend son vieux Québec qu'on sacrifie", dans l'affaire du Transcontinental. Ça, c'est ce qu'on appelle une "gaffe"! Et Grégoire, du "Nationaliste", retrouve d'Hellencourt de la plus jolie façon. M. Laurier, jadis aussi, a défendu Québec, et il a assurément respecté la tradition. — Mais il a défendu sa "bonne vieille virle de Québec"...

et pour nous, il importe que notre littérature soit régionaliste, si on veut qu'elle présente des caractères d'originalité, qui la distinguent de la littérature de France. Georges Sand était du Berri.— "Indiana" peut-elle appartenir à la littérature berriçonne au même titre que "François le Champi"? Non, assurément. Ph.-Aubert de Gaspé nous a laissé un beau livre régionaliste: "Les Anciens Canadiens." — Est-il possible de dire que le "Paon d'Email de Paul Morin soit de même caractère, style et forme de composition à part? — Ou encore, prenons une œuvre moins exotique: l'"Ame Solitaire" d'Albert Lozeau n'appartient-elle pas plus à la littérature française qu'à la littérature "canadienne"? Cette poésie psychologique présente un caractère d'individualité trop restreinte, sans assez de coups d'œil au dehors, pour qu'on en fasse une œuvre "canadienne". "L'Ame Solitaire", sous la signature de tel poète d'origine bretonne ou lorraine, ne vaudrait ni moins ni davantage, au point de vue régionaliste: elle est d'un poète de nationalité canadienne, ce n'est pas de la littérature "canadienne". (Notez bien qu'il ne s'agit point ici de perfection littéraire, ni de comparer, par exemple, Chapman et Lozeau. Changez si vous voulez, les signatures des œuvres, le problème reste toujours le même.)

Il nous faut donc, à mon avis, — et je le trouve d'accord là dessus avec M. Proulx et l'abbé Emile Chartier, — être nationalistes en littérature, si nous voulons être comptés comme auteurs d'œuvres "canadiennes", et si nous voulons que se développe et grandisse la littérature "canadienne". — Hors de là, nous pourrions être d'excellents prosateurs, de bons poètes: mais si nous n'adoptons pas notre œuvre littéraire au milieu canadien dans lequel nous vivons, aux mœurs que nous observons, à l'état d'esprit qui régit notre action sociale patriotique, nous ne serons pas les "ouvriers" de la littérature nationale.

Cette théorie n'est peut-être pas admise de tous. Nous croyons pourtant qu'il n'y a pas de littérature "canadienne" sans ces conditions: et nous espérons que le temps viendra où il faudra se ranger à notre avis. Que chacun de nos écrivains reste libre de suivre ses goûts. Personne n'est tenu de patronner le régionalisme en littérature. — Mais ici, comme ailleurs, régionalisme, à notre idée, est synonyme de patriotisme. Et c'est donc vers la plus complète et plus entière nationalisation de notre littérature que nous voudrions diriger les efforts de nos hommes de lettres.

"CAS SPECIAL" !... — Cet "Argus" jase à tort et à travers, des scandales de Bob Rogers, et, pardessus le marché, vient nous parler de ce qu'il appelle le "cas spécial" de Mousseau. Cas spécial? — Et Bérard, et Bergevin, et... autres? Bob Rogers n'est pas un "ange", c'est connu. Mais où sont donc les "chérubins" dans cette affaire du "bill" 158? ... "Argus", vous n'avez qu'un trait de dissemblance avec votre homonyme de la fable... Il avait 100 yeux: vous, "Argus" du "St-Laurent", vous êtes borgne, et le seul œil qu'il vous est loisible d'ouvrir sur la vie politique louche épouvantablement.

En résumé, — pour être "canadien", notre littérature doit être régionaliste. Sans quoi, elle devra se résigner à n'être que la très humble fille, — de bonne race évidemment, mais de même nature parce que de même sang et de même langue, — de la grande littérature française. FAUCHEY.

A bas la calotte!

Un curé passe sur la route. — Couac!... Couac!... lui orient quelques vauriens. — A bas la calotte!... hasarde la plus forte tête de la bande. Un brave homme, témoin de cette scène, s'approche de l'énergumène: — Toi, lui dit-il, tu cries bien: à bas la calotte!... mais je parie que tu ne serais pas capable d'en porter une. — Moi? — Oui, toi. — Et pourquoi? — Parce que la calotte d'un curé ne tient pas sur la tête d'un âne. La parole a été donnée à l'homme, mais la femme en a l'usufruit. Si les femmes n'étaient pas si curieuses, les hommes ne seraient pas si menteurs.

Pas un grand homme ne cantinuerait d'être pris au sérieux si le public pouvait voir ses lettres d'amour.

A tort et à travers

Au sujet de la sucrerie-école fondée par le gouvernement provincial à Beauceville, un colon fait les réflexions suivantes: "Il est juste d'adresser des louanges à ceux qui travaillent de si bon cœur et avec succès à l'amélioration de cette industrie, le sucre d'érable; les mêmes hommes qui font preuve d'un tel patriotisme ne sauraient-ils étudier la réforme à opérer dans la cause si importante de la colonisation? Ou bien, ce problème est-il reconnu si ardu qu'il décourage à première vue ceux qui seraient tentés de l'aborder? Ou bien encore, serait-il vrai que l'on ait décrié en certains milieux occultes, disons le mot clairement, EN LOGES MAÇONNIQUES, la mort de la colonisation dans la P. Q.?"

L'industrie du sucre d'érable prendrait un développement considérable par la colonisation, comme du reste toutes les industries, puisque le principal facteur de notre prospérité, la base première de notre édifice social, c'est "La Colonisation". "Il serait important d'établir des écoles-sucreries dans tous les comtés où la fabrication du sucre et du sirop d'érable est importante," lisons-nous dans la "Vérité" du 21 mars.

Assurément, le sucre et le sirop d'érable, c'est un si bon dessert! et puis c'est un mets national, une production qui porte le cachet canadien-français québécois. Ce serait un malheur national de ne pas l'encourager, l'améliorer, le défendre. Mais combien plus important sont, à tous les points de vue, même au point de vue du sucre d'érable, l'encouragement à la colonisation, l'amélioration du sort de nos colons et leur défense juste et impartiale contre tous ceux qui les persécutent.

Félicitons donc volontiers notre gouvernement de l'initiative qu'il a prise au sujet de l'industrie du sucre et du sirop d'érable. Mais faisons surtout des vœux pour qu'il s'immortalise en détruisant tous les obstacles qui entravent la colonisation de notre Province. Pour accomplir et mener à bien toutes les réformes nécessaires à ce grand geste patriotique et religieux, le gouvernement aura le concours de toutes les bonnes volontés. L'approbation de tous les hommes de cœur, l'encouragement de toutes les autorités spirituelles.

D. FRICHON.

DES FLEURS!

Pour saluer l'entrée du "Progrès du Golfe" dans sa onzième année de publication, notre confrère "L'Événement" a eu l'amabilité de nous adresser de gracieux compliments. Nous confessons avec modestie que si les reproches et les critiques de nos adversaires les plus féroces nous causent toujours quelque plaisir, il nous est d'autre part assez agréable de recevoir par ailleurs, sans les avoir sollicités, quelques compliments bien tournés!

Voici ce que "L'Événement" écrivait cette semaine à notre sujet: "Nos félicitations et nos bons souhaits à notre vaillant confrère de Rimouski, le "Progrès du Golfe", qui vient d'entrer dans la onzième année de sa fondation. Que notre confrère continue la bonne bataille qu'il a engagée et qu'il pousse si vaillamment sur tous les terrains et en particulier pour le progrès et le développement de la belle région de Rimouski."

— Le jeune Jacques examine avec une attention extraordinaire le chat de la maison, qui s'est étendu au plus près du feu. Le chat commence à ronronner. Et bébé, triomphant: — Tu entends, maman! le voilà qui commence à bouillir.

REMIS

Plusieurs communications remises pour prochain numéro, faute d'espace pour les publier aujourd'hui.

MONSIEUR D. I.

MENTEUR OU IGNORANT

N'allez pas confondre D. I. Pouliot avec D. A. Lafortune! Ce sont deux personnalités tout à fait distinctes et caractéristiques, mais également originales, également burlesques et comiques. D. A. est déjà fameux, — D. I. est en train de le devenir. L'un, qui est avocat, député et Procureur du Roi, s'est révélé par ses inimitables discours.

L'autre, simple agent d'assurance, commence à se signaler par ses incomparables écrits. D. A. est de Montréal, D. I. est de Québec. — Heureux hommes! Heureux cités!

Ces deux types ne doutent de rien. Ils ont de l'audace, du culot, de l'effronterie, et leur outrecuidance n'a d'égal que leur aplomb. Ils sont naturellement verbeux, et aussi bien ils ont le verbe haut. Donc, encore qu'ils se ressemblent par certains côtés, ne les confondez pas.

M. D. I. Pouliot est, dans la circonstance, le seul dont nous ayons à nous occuper. — Il paraît rechercher notre attention. Nous allons, pour cette fois, lui accorder abondamment.

Il y a deux semaines, nous sommes M. D. I. Pouliot, agent d'assurances de Québec, que nous déclarions ne point connaître sans aucunement manifester le désir de le connaître, de répondre SIMPLEMENT à la question suivante: "POURQUOI lui, D. I. Pouliot, agent d'assurances CANADIEN-FRANÇAIS, désigne-t-il par l'appellation ANGLAISE "THE RIMOUSKI FIRE INSURANCE CO." dans une annonce publiée par deux journaux CANADIENS-FRANÇAIS de Québec, une institution ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE, fondée par des CANADIENS-FRANÇAIS; — dont le bureau-chef a toujours été à Rimouski, l'une des villes LES PLUS CANADIENNES-FRANÇAISES de la Province de Québec; — et enfin, dont le nom, suivant sa charte d'incorporation, est "LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE RIMOUSKI".

La question était, semble-t-il, parfaitement claire, précise et facilement compréhensible. En notre qualité d'organe de langue française, d'unique organe de Rimouski, nous avions le droit d'exiger de M. D. I. Pouliot, qu'il nous expliquât, d'une façon aussi claire et aussi précise que l'était la question par nous posée, POURQUOI cet agent d'assurance s'était permis de transformer ainsi, sans aucun droit, sans l'ombre d'un motif plausible ou d'une excuse admissible, le nom CANADIEN-FRANÇAIS (et toujours demeuré tel) d'une institution de Rimouski.

M. D. I. Pouliot n'a pas paru ou plutôt n'a pas voulu paraître saisir et comprendre la juste opportunité de notre question. Embarrassé d'y répondre, il a feint de croire à une simple et capricieuse curiosité de notre part, et il nous a répliqué de la manière la plus maladroite et la plus sottise qui se puisse concevoir, dans une épître démesurément longue parue dans "L'Action Sociale" et "L'Événement" de samedi dernier, où Mre D. I. a entassé comme à plaisir de copieuses considérations à côté du sujet, sans compter les plus mensongères affirmations, outre les questions qu'il a crû bon de nous poser pour faire diversion sans doute et pour se tirer d'affaires en croyant nous embarrasser... autant que lui.

Mais tout doux, brave assureur! Avant que de nous poser des questions, vous allez répondre à la nôtre, ou vous allez nous dire pourquoi. Ne sortons pas de la question. — "La queccion", disait-il y a quelques semaines, à la Chambre de Québec, un député en goguette, "la queccion qu'on doé guscuter icite vous savez, c'est... c'est... ben... c'est la queccion."

Nous regrettons de ne pouvoir, à cause du manque d'espace, reproduire ici même l'échantillon de littérature que M. D. I. Pouliot nous adressait samedi par l'entremise de nos deux confrères de Québec. De tous ce fatras, dont nous donnons un bref et substantiel résumé à la fin du présent article, nous comprenons que la seule excuse invoquée par M. Pouliot pour se justifier d'avoir désigné "La Rimouski" par un nom anglais en tête de ce qu'il dit être non pas un placard mais "un bout de littérature" se trouve contenue et formulée dans le paragraphe suivant: "Le nom de la Compagnie étant désigné, dans les polices imprimées et écrites en français, AVEC LES SEULS MOTS SUIVANTS "ECRITS EN ANGLAIS: "Rimouski Fire Insurance Company, "Head Office, Rimouski, Canada" en gros caractères doubles de ceux de l'entête de l'article en question, "le tout paraissant à la partie supérieure de la police et bien en vue; il fallait de toute nécessité écrire mon annonce comme je l'ai fait et appeler la Compagnie du nom "qu'elle-même se donne au (sic) "public, par son organe officiel, sa "Police".

Et l'assureur Pouliot a eu l'effronterie d'ajouter qu'il avait en mains les preuves de son invraisemblable aveu. Mais sans plus tarder et sans hésiter, nous avons le devoir de dire ni plus ni moins à l'ami D. I. Pouliot qu'il a menti. Quand D. I. Pouliot soutient de telles prétentions, délibérément ou non, il commet une fausseté au vu et au su de tous les assurés de "La Rimouski" qui savent lire et qui ont lu leurs polices. Et nous avons le droit de conclure que nous avons affaire, en la personne du dit D. I. Pouliot, à un sot menteur ou un présomptueux ignorant. Nous affirmons, nous, que dans AUCUNE POLICE de la "Rimouski" le nom de cette Compagnie n'est désigné qu'en anglais. Nous affirmons, preuves en mains, que toutes les polices de "La Rimouski", françaises ou anglaises, portent à leur frontispice UNE SEULE ET MEME ENTÊTE, UNE EN-TÊTE BILINGUE, dont voici une reproduction de dimensions réduites, mais exacte et fidèle, — sauf quelque différence dans la disposition du dessin: La conclusion à tirer de tout cela, la voici: 1.— Le nom officiel de l'Assurance "Rimouski" est, d'après sa charte, — ce que M. D. I. Pouliot admet dans sa lettre, — un nom bien exclusivement français. 2.— Les polices de la Compagnie, françaises ou anglaises, portent toutes des entêtes bilingues: françaises-anglaises. 3.— M. D. I. Pouliot est un menteur ou... un ignorant, merci oui! 4.— M. D. I. Pouliot n'a pas répondu à notre question.

Maintenant résumons brièvement l'épître de M. D. I. Pouliot en réponse à la question que nous lui posions dans notre article du 11 courant: I.— M. D. I. Pouliot nous raconte son histoire d'agent d'assurance. II.— M. D. I. Pouliot explique que s'il a du "sang-gène", c'est dû à son expérience dans les assurances. III.— M. D. I. Pouliot affirme que dans les polices françaises de "La Rimouski", le nom de cette Compagnie n'est écrit qu'en anglais. (Fausseté.) IV.— M. D. I. Pouliot nous "informe" que le 31 décembre 1911, 8000 parts-actions sur 15,000 étaient détenues par des anglais. — (Il ne dit pas que le 31 décembre 1913, TOUTES LES PARTS-ACTIONS étaient

détenues par des canadiens-français.) V.— M. Pouliot déplore l'insuccès de nos compagnies canadiennes, surtout de "La Rimouski". (La "queccion"! La "queccion"!) VI.— M. D. I. Pouliot, a publié son annonce à titre anglais, non pour crier la défaite de "La Rimouski", mais pour "prévenir le public et lui offrir" de prendre en mains ses intérêts. — (M. D. I. Pouliot est un type un peu dans le genre de Joseph Bégin, de "La Croix", que personne, à part "Le Saint-Laurent", ne prend au sérieux, mais qui croit, lui, sérieusement qu'il a une mission à remplir ici-bas... Oh! la la!) VII.— M. Pouliot jure ses grands dieux qu'il est canadien-français et qu'il est fier de sa nationalité. Mais cela ne l'empêche pas d'aimer à appeler les choses par leur nom. (La preuve c'est qu'il appelle "La Cie d'Assurance contre l'Incendie de Rimouski"..... comme vous savez.) VIII.— M. D. I. Pouliot nous pose une série d'épouvantables questions. — (Comme notre journal n'est pas un bureau d'informations, notre Correspondant voudra bien s'adresser directement aux Liquidateurs de "La Rimouski".)

LES "ZIGZAGS" Notre confrère Julius a manqué de patriotisme. Il n'a pas osé revenir en Canada... et il est resté à Cologne. Ce n'est pas bien! Et lui faudra repasser les mers, s'il veut se faire pardonner d'avoir ainsi abandonné ses lecteurs à leur inquiétude sur son sort, tout autant qu'à leurs regrets de voir se terminer comme ça un voyage si heureusement commencé et si bien mené, en Europe et... aussi dans nos colonnes. Car ces notes de voyage nous ont plu et nous voulons bien le dire ici, sans blesser la modestie de notre collaborateur. Notre ami a beau penser que certains lecteurs n'y perdent rien! Il a tort de croire pareille chose, comme ces lecteurs, s'il en existe, ont eu tort de n'avoir point goûté ce récit alerte d'un pèlerinage aux pays d'outre-mer. Les "Notes de voyage" sont rarement intéressantes sous la plume des voyageurs de notre pays. — Il y en a de sèches et d'inertes, comme telle narration, en style télégraphique, d'un voyage aux "vieux pays", par un de nos meilleurs narrateurs actuels des "choses d'autrefois". Il y en a de solennelles et d'oiseuses, comme les récits de voyage du notaire Mayrand, qui a découvert l'Europe ces dernières années. D'autres sont sérieuses et "travaillées", comme celles de Tardivel, ou encore pédales et prétentieuses, comme les récits des excursions européennes et canadiennes du juge Routhier. Fallait-il copier les indications des guides Joanne et Baedeker? Fallait-il faire de "profondes" réflexions sur l'histoire universelle? Fallait-il donner de savantes dissertations sur l'art et les mœurs des différents pays? — Là était l'écueil: et notre confrère nous permettra de dire qu'il l'a évité. Il nous a donné des croquis rapides, spirituels, gais et intéressants sur les hommes et les choses qui sont passés devant ses yeux. Que Julius ne craigne donc pas de nous avoir ennuyés. Il nous a donné ce que demandent les lecteurs d'un journal: des chroniques "vivantes". On n'eût pas toléré qu'il nous donnât autre chose que "ses impressions": il nous a satisfaits sous ce rapport. — Que ceux-là qui ont généralisé certains détails ou aggravé certaines malices, s'en prennent à eux-mêmes! ...

Julius est resté à Cologne. Il a couché sa plume à côté de son écriture... Evidemment, les réflexions que je lui lance en pleine figure ne feront pas qu'il la reprenne. Mais j'aurais mieux aimé qu'il eût laissé la ceste compagnie de buveurs de bière et de fabricants de pipe... et qu'il fût revenu, comme l'hirondelle de notre Crémazie, "avec la brise printanière... au sol natal"... LUCIUS.

Le maître de la maison, bas à sa femme: — J'ai un mal de tête à n'y plus voir clair, tâche d'expédier nos invités le plus tôt possible. — Je ne peux pourtant pas les mettre à la porte! — Non, mais tu peux te mettre au piano!

La conclusion à tirer de tout cela, la voici: 1.— Le nom officiel de l'Assurance "Rimouski" est, d'après sa charte, — ce que M. D. I. Pouliot admet dans sa lettre, — un nom bien exclusivement français. 2.— Les polices de la Compagnie, françaises ou anglaises, portent toutes des entêtes bilingues: françaises-anglaises. 3.— M. D. I. Pouliot est un menteur ou... un ignorant, merci oui! 4.— M. D. I. Pouliot n'a pas répondu à notre question.

Maintenant résumons brièvement l'épître de M. D. I. Pouliot en réponse à la question que nous lui posions dans notre article du 11 courant: I.— M. D. I. Pouliot nous raconte son histoire d'agent d'assurance. II.— M. D. I. Pouliot explique que s'il a du "sang-gène", c'est dû à son expérience dans les assurances. III.— M. D. I. Pouliot affirme que dans les polices françaises de "La Rimouski", le nom de cette Compagnie n'est écrit qu'en anglais. (Fausseté.) IV.— M. D. I. Pouliot nous "informe" que le 31 décembre 1911, 8000 parts-actions sur 15,000 étaient détenues par des anglais. — (Il ne dit pas que le 31 décembre 1913, TOUTES LES PARTS-ACTIONS étaient



VIN St. Michel

Gaité,
Fraicheur, Beauté

sont les attributs de la santé, sont les gages d'un sang pur, riche, généreux, que vous assurera l'usage régulier du

VIN ST-MICHEL

le régénérateur du sang, le régulateur de la santé de la femme et de la jeune fille.

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE,
SEULS AGENTS
MONTREAL.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, Mass.
Agents pour les Etats-Unis.



"FLEUR DE LIS"

La NOUVELLE FARINE, fabriquée d'après un procédé perfectionné, représente la moitié des blés de notre Ouest Canadien — tous les éléments nutritifs et reconstituants de l'organisme.

Vous en ferez, à volonté, un pain riche et léger, ou d'excellentes pâtisseries qui seront fort appréciées par tous ceux qui y goûteront.

Demandez-la à votre Fournisseur.

FABRIQUEE PAR
The St. Lawrence Flour Mills Company, Limited,
Les Moulins les plus Modernes au Canada.
PHONE: 12411-12412
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

La Farine St. Lawrence blanche et pure comme le Lis.

3 Marques Populaires:

"REGAL", "FLEUR DE LIS", "DAILY BREAD".

Imprimerie Générale de Rimouski

Etablissement Moderne par Excellence

Etablie en 1899

S'occupe spécialement de

Travaux de Grand Luxe

LIVRES, JOURNAUX, CERTIFICATS, REVUES, CALENDRIERS, Etc. | BROCHURES, PROSPECTUS, CATALOGUES, FACTUMS.

Rue St-Germain - Rimouski, Qué.
Tél. National S. Vachon, Propriétaire | Tél. Kamouraska.

A VENDRE

Un certain nombre de bons chevaux de travail en pour voitures légères, à de bonnes conditions.
S'adresser à

J. T. LABRIE
Grand-Maitre

NOUVEAU

MARCHAND TAILLEUR

J'ai le plaisir d'annoncer au public que j'ouvrirai le 1er mai prochain dans l'ancien poste de feu H. Déhies, un magasin de mar-haut-tailleur et que je m'efforcerai de donner à ceux qui voudront bien m'honorer la plus entière satisfaction.
COUPE GARANTIE fini parfait.
Votre patronage est respectueusement sollicité.

J. A. ROYAL
Marchand Tailleur.

AVIS

Je soussigné, François Lavallée, de St-Jean Port-Joli, commerçant donne avis que j'ai acheté les crédits ne faillites Georges Lamontagne et Desrosières, de Ste-Anne-des-Monts, soit vant ces et cession consensuels en ma faveur, à Québec, par J.P.E. Gagnon, notaire, le 14 avril 1913 et le 20 mars 1914. Ces actes ont été déposés au bureau de protonotaire du district de Gaspé (Petit).

FRANCOIS LAVALLEE.

"HERITAGE"

Monsieur Jos. Fourrier, autre fois boulanger à Bonaventure, est prié de se rendre le plus tôt possible, pour aller le voir à l'adresse de la plus haute importance, avec Léonidas Sylvain, Boîte 10, Lévis. Toute personne pouvant fournir quelques renseignements sur la présente adresse de Mr. Fourrier, sera très agréablement remercié.

A VENDRE

Le Magasin et le stock de la succursale de feu Auguste Couillard, S'adresser à Mde COUILLARD A l'Hospice des Srs. de la Charité

DEPOT DU "PROGRES"

Le "Progrès du Golfe" est en vente à l'imprimerie et au magasin de M. E. Lauzier, avenue de la Cathédrale, Deux sous exemplaire.

Ouverture des Modes du Printemps

Jeu de 9 avril et les jours suivants

C'est un plaisir pour nous à l'ouverture d'une saison de vous en faire part, car nous sommes toujours heureux de compter sur votre estimé patronage. Comme par le passé nous aurons à vous montrer dans les chapeaux des modèles variés tout à fait distingués, importés des plus grands centres de la mode. Vous aurez un grand choix car nous n'avons rien épargné pour donner satisfaction à nos visiteurs et visiteurs.

En venant vous choisir un chapeau n'oubliez pas nos étolles à costumes, robes etc., qui sans doute vous plairont. Vous trouverez là aussi un des meilleurs assortiments de chaussures tout à fait chic et à des prix bien modérés. Une visite pour vous convaincre sera bien appréciée.

Au Nouveau Magasin

Avenue de la Cathédrale

et au magasin de

OCT. MICHAUD

Rue de l'Évêché Rimouski.

A LOUER

Le logement situé au-dessus du magasin de Mme. Lauzier & Fils, et actuellement occupé par M. L. Laliberté. S'adresser à

Mme. LAUZIER
Ave. de la Cathédrale.

La Fonderie et Machinorio Ltee.

MONT-JOLI, Ste-Flavie Station, Co. Rimouski, P. Q.

CAPITAL: \$99,000.00 subventionné par la Municipalité.

Usines très spacieuses et modernes. Ouvrage fait avec précision par d'habiles mécaniciens. En magasin: les pièces et appareils de mouline et de machines de toutes sortes.

Tout le monde qui visite nos usines les trouve bien intéressantes.

Au Bon MARCHÉ

Spécialité

ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et Oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc. Marchandises Sèches, Etolles à robes, à costumes, achetées des meilleures maisons. Ferronnerie, Chaussures, Etc.

J. A. GARNEAU, Marchand Général
Rue St-Germain, Rimouski.

Banque Nationale

(Fondée en 1860)

CAPITAL - - - - - \$2,000,000

Réserve et profits indivis \$1,614,396.50

Nous acceptons des Dépôts de \$1.00 et plus.

L'intérêt qui compte du jour du dépôt est payé sur la balance quotidienne.

Nous accueillons les petits comptes avec empressement.

Nous avons des correspondants par le monde entier

Mandats de voyage sont payables au pair par tous.

Notre Bureau de PARIS

14, Rue Auber.

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les virements de fonds les collections les paiements les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe aux Etats-Unis et au Canada, AU PLUS BAS PRIX.

R. O. Gilbert gérant de la succursale de Rimouski.

Quinquinol



POUDRE TONIQUE ET ENGRAISSIVE DU DR. Z. DUBREUIL, M. V.

Si vous voulez que vos vaches vous donnent plus de lait.
Si vous voulez que vos poules vous donnent plus d'œufs.
Si vous voulez que votre cheval fasse plus d'ouvrage,

DONNEZ-LEUR DU

QUINQUINOL

Si vous n'obtenez pas les résultats que nous vous promettons, le marchand qui vous le vendra à l'autorisation de vous remettre votre argent.

En vente chez le principal marchand de chaque place.

QUINQUINOL Stocks FOOD Co. Registered, Montréal, Can.

TEL. NATIONAL: BUREAU - NO. 160 RESIDENCE - NO. 74 CASIER POSTAL, 17 BUREAU: AVENUE DE L'ÉVÊCHE.

BUREAU DE COLLECTIONS ISIDORE ASSELIN RIMOUSKI, - P. Q.

S'occupe spécialement de collection de comptes, dettes provenant de faillites.

Achats de Créances | **Ventes de Propriétés**

ASSURANCES

SUR LA VIE: "THE MANUFACTURERS" "LA PROVINCIALE" CONTRE LE FEU: "L'UNION FRANÇ." ACTIF: 36 MILLIONS.

FABIEN THIBAUT Marchand Tailleur et de Nouveautés pour Homme

Toujours en stock ce qu'il y a de plus à la mode en fait de: PEAUX, CASQUETTES, GANTS, CRAVATES, CHAUSURES, Etc.

L'endroit où vous trouvez le plus bel assortiment de TWEEDS, SERGES, DRAPS, pour habillements et pardessus.

COUPE GARANTIE

Rue St-Germain, RIMOUSKI, Qué.

Cartes d'affaires Avocats

LOUIS TACHE, AVOCAT, rue St-Jean, Rimouski.

ASSELIN & ASSELIN, AVOCATS.—Voisins de la Banque du Commerce.—Rimouski, P.Q.—L. N. Asselin, C.R.—L. E. Asselin, L.L.L.

GAGNON, SASSEVILLE & GAGNON, AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Isidore Gagnon, L.L.B.—Elzéar Gagnon, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.

H. E. NOEL, L.L.L., AVOCAT, AMQUI, P.Q.—Sera à VAL-BRILLANT et à SAVABEC le jeudi de chaque semaine.

N. BERNIER, AVOCAT, Edifice de la Cie d'Assurance "Rimouski", AVENUE DE LA CATHÉDRALE, Rimouski.

Notaires

L. DE G. BELZILE, L.L.B., NOTAIRE, Edifice de la Cie d'Assurance "Rimouski", Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

J.-EUDORE COUTURE, L. L. L. NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Avenue de l'Évêché, Rimouski.—Tel. National 148.

Médecins

DR L.-J. MORFAULT, ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.—MEDECIN-CHIRURGIEN.—BUREAU: Avenue de la Cathédrale.

DR Z. VEZINA, Ex-élève des Hôpitaux de Paris.—SPECIALITE: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.—BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.—TÉLÉPHONES: "Kamouraska" 325—"Bellechasse" 319.—HEURES DE BUREAU: 10hrs à 11.30hrs A.M. et 2hrs à 5hrs P.M. LE SOIR: de 7 à 8hrs P.M.

ARPEUTEUR-GEOMETRE

GEORGES OUMET, Ingénieur-civil et ARPEUTEUR-GEOMETRE, Rivière-du-Loup.—Téléphone Kamouraska.—RUE DE L'ÉGLISE.—Arpentages et bornages suivant la loi, cadastres, plans de paroisse, subdivisions, expertises. A QUEBEC, camalisation d'égoûts.—Développement de pouvoirs d'eau. Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

EUGENE FAFARD

ARPEUTEUR CONSULTANT

Spécialité: Arpentage et Bornage en difficultés. Limites à bois: Expérience de 35 ans. BUREAU: Notre-Dame du Lac, Co. Temiscouata. Tél. Kam.: Hotel Tardif.

Huissiers

L.-HECTOR GARON, Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—DETECTIVE PRIVE.—Collection de tout compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

ROSARIO REHEL, Huissier de la Cour Supérieure à Rimouski.—Detective Privé.—Grand Constatable du District.

S'occupe de collection de comptes.—Représentant de la "Manufacturers", Assurance sur la vie.—Assurances contre le feu.—RUE S. JEAN BAPTISTE.—Tel. National 95.—Boîte postale 83.

Assurances

F. J. COUTURE, comptable et agent d'assurance contre le feu.—Agence des Cies d'Assurance Canadiennes suivantes contre l'incendie: "La Cie Montréal-Canada"—"La Provinciale"—"La Protection". Taux les plus bas.—Pour autres renseignements s'adresser à F. J. Couture, Avenue de l'Évêché, Rimouski.

Chirurgien-Dentiste

DR L.-T. LAVOIE, chirurgien-dentiste, Diplômé de l'Ecole Dentaire de Montréal.—BUREAU A STE-FLAVIE STATION: Maison Clovis Poirier, les lundi, mardi, et mercredi de chaque semaine.—Heures: de 9hrs a.m. à 5hrs p.m. BUREAU A RIMOUSKI: Edifice L. P. Martin, opticien, les jeudi, vendredi, et samedi de chaque semaine.—Heures: de 9hrs a. m. à 5hrs p.m.

Ouellet & Levesque

David Ouellet Pierre Levesque ARCHITECTES P. Q. A. A. I. C. BUREAUX: 115 rue St-Jean.—Québec.

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE Eastern Townships Bank. Capital Payé, \$15,000,000. Réserve, \$12,500,000. Succursales dans le Canada, les Etats-Unis, l'Angleterre et le Mexique.

Agence de Voyages sous la direction de John McWilliams GÉRANT. POINTE-AU-PERE, Co. Rimouski. Billets pour toutes les parties du monde.

Demandez les Liqueurs "CHANTECLERC" DE PREVOST A VOTRE EPICIER. Cidre-Champagne, Ginger Ale, Cream Soda, Eau Minérale, Etc., Etc., Etc. Ce sont les meilleures et les plus connues. Jos. Prevost Embouteilleur - MONTMAGNY Qué.

L'A TEINTURE DOMESTIQUE ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de DY-O-LA. Est Garantie UNE TEINTURE pour Tous Tissus.

PROPRIETES A VENERE PAR Isidore Asselin Courtier d'Immeubles Rimouski. A SAYABEC Une magnifique propriété de 293 acres en superficie, dont 44 acres prêts à cultiver.

Avis aux contracteurs et aux personnes qui construisent Bois Rouge de Californie A VENDRE. Nous manufacturons les portes et chassis, intérieures et extérieures, avec ce bois. La Cie Industrielle de Rimouski G. A. Marois, Gérant.

Maladies de saison Les temps humides et froids, les brusques changements de température sont une cause générale de Maux de Gorge, Rhumes, Toux, Bronchites, Pneumonies qui nécessitent l'action prompte et décisive du Sirop Mathieu au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue, et autres Extraits Médicinaux.

Aux FAMILLES J'ai l'honneur et le plaisir de vous informer que j'ai ouvert à Rimouski une Buanderie MODERNE. Je sollicite humblement votre patronage, et vous assure à l'avance, la plus parfaite satisfaction. Demandez ma liste de prix, et tous les renseignements que vous jugerez nécessaires.

Etalons à Vendre A vendre, à mes écuries, huit chevaux importés, enregistrés comme reproducteurs dans leur pays d'origine ainsi qu'au Canada. Pesant de 1500 à 2000 lbs. Couleur: Rouge et Brun foncé. 4 Etalons Ardennais, de 3 à 6 ans; 2 Etalons Percherons, de 4 à 7 ans; 1 Etalon Normand, de 5 ans; 1 Etalon Allemand, de 4 ans.

A VENDRE Une maison de 25x30, huit appartements bien finis à l'extérieur et à l'intérieur, aqueduc, lumière électrique, avec jardin spacieux et arbres fruitiers. Mmes LAVOIE & PARENT 134 3m. Modistes.

Congres Eucharistique a Lourdes (France) et Pelerinage a Rome SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES. Les Congressistes partiront du Canada par "l'Asiatian", de 18,000 tonnes. LE 2 JUILLET PROCHAIN. Sous la direction spirituelle de Sa G. Mgr P. E. Roy, évêque auxiliaire de Québec.

Contre les Maux de Tête, l'Etat Fiévreux ou Nerveux, l'Abattement et l'Épuisement de Fatigue, vous vous trouvez bien de l'usage des POUDRES NERVINES MATHIEU, exemples d'Opium, Chloral, Morphine et autres drogues dangereuses. En Vente Partout: 25c. la boîte de 18 poudres. CIE J. L. MATHIEU, PROPRIETAIRES, SHELDON, P. Q.

Turcotte & Frères PROPRIETAIRES E. BERUBE, Gérant. Téléphone National, 1071.

LA LESSIVE DE GILLET DEVORE LES SALETÉS. GILLET'S LYE. L'W GILLET COMPANY LIMITED TORONTO ONT MONTREAL.

CONTRAT DE LA MALLE Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 29 mai 1914, pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, etc. par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de "Trois-Pistoles No. 2" à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Renseignez-vous sur les peintures. Peinture Brandram-Henderson's "English", vous en tirez pour votre argent plus de service et plus de satisfaction que tout autre peinture ne pourrait vous donner. Elle préserve plus longtemps: B-H "English" est tout d'abord une peinture qui dure. Elle résistera davantage, et plus que les autres, aux intempéries des saisons; Elle est plus économique: Vous n'aurez pas à repeindre aussi souvent qu'avec les autres peintures; et Elle satisfait bien mieux: Les peintures B-H conservent leur beauté et résistent, pendant des années, à la température. La raison: Toutes les peintures B-H "English" à base de blanc contiennent 70% de véritable Blanc de Plomb B.B. de Brandram et 30% de pur Blanc de Zinc, combinaison qui produit des peintures dont la surface d'extension, la beauté, le brillant et la durabilité ne peuvent être surpassés. Et cette formule est absolument garantie par les fabricants. A. Bellavance & Cie. Agents - - - Rimouski.

D. WELCH ENTREPRENEUR ARTISTE PEINTRE DECORATEUR Spécialité: Imitations de tous genres. Toujours en mains, tapisseries les plus nouvelles, burlaps, et beaver board ou rage garanti Rue avenue Rouleau, Boite postale 109, RIMOUSKI.

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4 p.m., lundi le 23 février 1914 des soumissions pour la construction d'un bureau de Poste à JONQUÈRES, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un bureau de poste à Jonquères, P. Q." On peut consulter les plans de ces formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. Armand Dupuis, ingénieur de district, Québec, P. Q., et au bureau de Poste de Jonquères, Que., ainsi qu'au ministère des Travaux publics, à Ottawa. Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des soumissionnaires, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée. Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat. Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auraient pas été acceptées seront remis. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions. Par ordre, H. C. DESROCHERS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 20 avril, 1914. N. B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis et dessous, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

RÉSUMÉ DES RÉGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST CANADIEN Toute personne se trouvant le seul ou l'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon. Les terres—un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Une colon n'aura droit à un quart de section de son homestead, sur une terre d'un ou deux sections, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur. Dans certains districts, un colon n'aura droit à un quart de section se trouvant à côté de son homestead—y compris le temps à cultiver cinquante acres en sus. Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre. Devoirs:—Résider six mois dans chaque de trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300. W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur

Province de Québec District de Gaspé COUR Co. Bonaventure SUPERIEUR RE: La Succession de feu J. A. Mousseau en son vivant, de New-Carlisle, Avocat. Avis public est par le présent donné que par un ordre de la Cour, daté le 14ème jour d'Avril, 1914, j'ai été nommé Curateur à la dite succession vacante. Tous les créanciers de cette succession sont notifiés de m'adresser leurs comptes dûment attestés dans le délai d'un mois à compter du 25 Avril courant, et les débiteurs de payer leurs comptes dans le même délai. New-Carlisle, 25 Avril 1914. L. P. LEBEL, Curateur. Riopel & Lavery, Procureurs.

ROUSSEURS C'est en plein le temps de se débarrasser de ces vilains défauts. Plus besoin d'avoir honte des rides, vu que la prescription othine—à double force—est garantie faire disparaître ces vilaines taches. Achetez simplement une once d'othine—double force—chez n'importe quel pharmacien, et mettez-en un peu, soir et matin, et vous verrez bientôt que les pires taches de rousseurs disparaissent, tandis que les moindres sont toutes disparues. On a rarement besoin de plus d'une once d'othine pour débarrasser la figure de toutes ses rousseurs et avoir un beau teint clair. Voyez à demander othine à double force, vu qu'on la vend avec garantie de remettre l'argent, si elle ne fait pas disparaître les rousseurs. A Vendre Une vitrine de magasin, en très bon ordre à vendre à bon marché. S'adresser tout de suite à M. ACHILLE BELZILE, Marchand-Tailleur Rim.

MARCHANDS DU POISSON FRAIS GELÉ Le notre n'a pas eu de dégel. Vous savez que vos clients préfèrent le poisson gelé, frais, au poisson salé. Vous craignez peut-être d'acheter du poisson gelé, par crainte des dégels. Le poisson frais gelé que nous vendons ne peut pas souffrir du dégel qui le gâte. Notre entrepôt frigorifique le garde gelé, quand même il fait très doux, de sorte que le poisson que vous achetez chez-nous vous arrive toujours en excellente qualité, aussi bon que quand il sort de la mer. 45

A VENDRE Chance Exceptionnelle Une maison à deux étages, solage en pierre, 5 appartements avec terrain 45 x 80, \$600.00, située près du moulin à scie Price Bros & Co. Un engin marin Lachetrière à gazoline, 5 forces, carburateur scheller neuf, hélice neuve H7 de muphler, tuyau en cuivre. Prix \$85.00; contient \$150.00 neuf. Un piano carré \$60.00. S'adresser à Ed. Helleur, Rimouski, P. Q.

Excursions DE COLONS A LA RECHERCHE DE FOYERS MANITOBA Saskatchewan ALBERTA Tous les mardis jusqu'au 27 OC. TOBRE Billets bons pour 2 mois TRAINS SPÉCIAUX POUR COLONS Mardi les 21 et 28 Avril 1914. Pour renseignements généraux, billets, retenir des cabines, etc., s'adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec. G. J. P. MOORE Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques. Ou à E. J. HEBERT, 1er Ass. Agent Général Dépt. des Voyageurs, Windsor, MONTREAL

Nous avons toujours en magasin un grand assortiment de Plumes Fontaines "Waterman's" Encres, Musilage, etc. Imprimerie S. Vachon, Rim.

DOMINION FISH & FRUIT CO MARCHÉ CHAMPLAIN, QUÉBEC.

Chronique Locale

Comme nos lecteurs sans doute le savent déjà, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne font des préparatifs en vue de célébrer d'une façon grandiose le centième anniversaire de la paix entre l'empire britannique et la république américaine.

Cette célébration n'aura pas lieu uniquement dans les principaux centres de chaque pays, mais dans un grand nombre de villes, et l'on se propose de fêter cet heureux événement pendant tout l'été de 1915.

En plus de l'allégresse générale, les cérémonies revêtent différentes formes : les unes se rapportent à l'érection de monuments, d'autres à des offices religieux d'actions de grâces et des manifestations civiques, et d'autres à l'étude d'ouvrages de propagande éducatives.

Le comité organisateur s'occupe à faire enseigner dans les écoles canadiennes et américaines le motif de ces fêtes et à mettre en relief les bienfaits qui sont résultés de la paix dans les deux pays et les traités qui ont été signés à l'occasion de cette Paix.

M. E. H. Scammell, secrétaire organisateur, a été désigné par le comité exécutif pour faire le choix des centres de célébration au Canada.

Environ cent villes canadiennes ont été choisies pour cette fin, et Rimouski a l'honneur d'être du nombre. — M. Scammell, dans une lettre adressée à Son Honneur le Maire de la Ville, a fait part de son choix.

MM. les membres du Conseil municipal, les priant de lui faire savoir s'ils désirent que notre ville soit inscrite dans la liste des "cent". — Nos félicités, à leur séance de lundi, ont été d'accord pour accepter et ratifier le choix de M. Scammell. Le greffier a dû donner par écrit une réponse conforme à la décision du Conseil.

Il deviendra par conséquent nécessaire d'organiser un comité local important qui formera une branche du comité général du Dominion.

Le Conseil devra fixer une date pour une réunion à laquelle M. Scammell assistera et expliquera les projets de l'association en même temps qu'il tracera le travail qu'on désire de ce comité local.

Dans sa lettre au Maire, M. Scammell dit qu'une contribution ne sera imposée ni à ceux qui se joindront au Comité, ni aux villes qui seront invitées à participer de quel que manière à l'organisation. — C'est très bien, cela, très bien !

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. H. E. Noël, avocat, qui pratiquait sa profession à Anqui et à Val-Brillant depuis son admission au Barreau, c'est-à-dire depuis près de cinq ans, s'en vient résider à Rimouski, le chef-lieu judiciaire en dehors duquel il faut bien reconnaître qu'il est fort incommode pour un avocat d'exercer sa profession. M. l'avocat Noël a réussi à se faire dans la Vallée Matapédia une très jolie clientèle qu'il a toujours servie de reste avec beaucoup de dévouement et qui nous en sommes convaincus, ne pourra faire autrement que de lui être fidèle et de s'accroître à Rimouski comme à Anqui. Car si M. Noël s'en vient demeurer et ouvrir son bureau en notre ville, c'est pour faciliter l'accomplissement plus expéditif de ses devoirs professionnels qui exigent presque journellement sa présence au Palais, à la Cour ou au greffe.

Pour notre part, nous sommes heureux de voir revenir cet ancien et estimable confrère d'Université dans sa ville natale où nous lui souhaitons, avec la plus cordiale bienvenue, tout le succès possible dans la pratique de sa profession parmi nous. — M. Noël et sa famille seront à Rimouski le 1er mai, date à laquelle il ouvrira son bureau chez Mme Ve F. X. Proulx, avenue de l'Évêché.

Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec, est descendu en notre ville mardi pour faire une visite spéciale à Mgr l'Évêque de Rimouski, malade depuis Pâques. Le vénérable métropolitain a profité de son passage à Rimouski pour visiter aussi nos trois communautés de Religieuses de même que son ami et ancien confrère Mgr Bolduc. — Mgr l'Archevêque est reparti pour Québec dès mercredi matin.

L'état de Monsieur notre évêque s'améliore lentement. Nous souhaitons de cœur à Sa Grandeur un rapide et parfaite guérison.

L'un de nos vicaires, M. l'abbé Thér. Fortin, vient encore de nous quitter, ayant été nommé, pour remplacer le Rév. M. Lamontagne, gravement malade, curé de la belle paroisse de Saint-Éloi. Tout en regrettant vivement le départ de cet excellent vicaire, nous ne pouvons que nous réjouir de son heureuse promotion à la charge de curé d'une paroisse assez considérable, où il saura, là comme ici, se consacrer avec zèle et succès au service de la cause

évangélique. Son successeur au vicariat de Rimouski est M. l'abbé Emile Guimont, ci-devant vicaire à Sayabec.

La retraite de vocation a eu lieu au Séminaire les 13 et 14 courant. Elle fut prêchée par M. le Supérieur Sylvain.

On dit que sur les six finissants cette année, deux seulement demanderont leur entrée au grand Séminaire. Mais c'est une nouvelle un peu trop prématurée et qui pourrait bien n'être pas tout-à-fait fondée.

Tel que M. le Gérant de la Cie Electrique nous le faisait annoncer dans notre dernier numéro, nous avons depuis deux ou trois jours un service d'éclairage électrique de premier ordre.

Le spectacle de nos rues et maisons brillamment illuminées apparaît presque féérique à nos yeux accoutumés à l'obscurité des longues nuits sans lumière.

Aussi faut-il voir avec quel bonheur chacun s'est empressé de reporter sur les corniches, où elles se couriront de poussière, les luxueuses lampes "Aladin" comme les simples et démodées "pétroliers" de jadis auxquelles, grâce à notre parfait système actuel d'éclairage électrique, nous ne sommes pas près d'avoir recours, c'est bien notre conviction et notre vœu.

Le SS. Rouville est arrivé à l'ointe-au-Père pour faire le service des pilotes en attendant "Euryn" qui subit des réparations avant le reprendre son service coutumier.

Les funérailles de feu Alex's Bouillon ont eu lieu à la cathédrale samedi dernier au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

La Banque du Commerce prend aujourd'hui possession du somptueux édifice qu'elle s'est fait construire à l'angle des rues de la Cathédrale et de l'Évêché, dans la partie la plus centrale et la plus fréquentée de notre ville. Elle inaugurerait lundi le 2^e ses luxueux bureaux, aménagés de manière à donner à ses employés comme au public toute confort et l'agrément imaginables.

Cet édifice nouveau est un véritable ornement pour la ville de Rimouski.

Nous regrettons d'apprendre la maladie grave de Madame Adolphe Ingouon, de cette ville.

Le "Lady Evelyn" reviendra lundi prochain au port de Rimouski pour se remettre au service des mails européens. Le vaisseau poste sera, comme les deux années passées, sous le commandement du Capt. J. V. Pouliot. — On dit que le Ministère de la Marine fera installer un système de marégraphie à bord de ce navire, appelé fréquemment à rendre de grands services, en cas d'accident, aux vaisseaux en détresse dans cette partie du fleuve jusqu'au golfe.

Notes Personnelles

— Madame Chs. Cloutier, de l'Ange-Gilbert, est pour quelques jours à Rimouski, de retour d'Halifax où elle a passé l'hiver avec son mari, officier de Marine.

— M. le notaire et Madame Michaud, de Trois-Pistoles, sont descendus à Rimouski pour assister aux funérailles de leur beau-frère M. Alexis Bouillon.

— M. Jos. Morissette, de St-Gabriel, était à Rimouski par affaires d'affaires, de retour d'Halifax où il a passé l'hiver avec son mari, officier de Marine.

— M. Jos. Morissette, de St-Gabriel, était à Rimouski par affaires d'affaires, de retour d'Halifax où il a passé l'hiver avec son mari, officier de Marine.

— Mme Ths. Pineault est de retour d'un voyage à Québec où elle a assisté aux expositions des modes d'été, qui ont eu lieu le 20. Elle a rapporté beaucoup de jolies formes nouvelles que ses clientes auront le plaisir d'admirer.

VARIETES

Le pouvoir des chefs ! — Un prêtre cause avec un monsieur dont la vie est un peu des plus édifiantes. Celui-ci dit :

— Monsieur l'abbé, je voudrais que vous fussiez les clés du Paradis.

— Pourquoi ?

— Parce qu'alors vous pourriez me faire entrer !

— Oh ! mon pauvre ami, mieux vaudrait pour vous que j'eusse les clés de l'autre endroit, parce qu'alors je pourrais vous en faire sortir !

— C'est bien ; mais ne serait-ce pas pour vous le temps de vous en aller, il n'y en a qu'un, pied de céleri.

Les tributaires de la presse

(Extrait de "La République des Camarades". Etudes sur le journalisme contemporain, par Robert de Jouvenel.)

Aucune profession n'est plus décriée que celle du journaliste. Aucune n'est plus flagnorante.

L'antichambre du directeur d'un grand journal est un lieu où toutes les hiérarchies et toutes les opinions se coudoient. Le rédacteur en chef de la moindre feuille serre la main à tout ce que Paris compte de plus notoire.

Un journaliste, c'est un monsieur qui a son service aux répétitions générales, qui a ses entrées dans les deux chambres et dans les coulisses des petits théâtres, qui fréquente les hommes au pouvoir et les actrices à la mode, qui soupe tous les soirs et possède, comme les ambassadeurs, un coupe-file pour évi à sa voiture l'obligation d'attendre aux carrefours.

Ces avantages sont universellement connus. Balzac, Maupassant, Daudet et tous les bons auteurs les ont vantés.

Et la question n'est évidemment pas de savoir si les journalistes en jouissent autant qu'on le croit, s'il n'ont pas, en sortant du théâtre, des comptes-rendus hâtifs à bâcler, si on ne les reçoit pas avec plus de crainte ou d'ennui que de joie, s'ils ne sourent pas généralement d'une chouchouerie et d'un "demi", et s'ils ne s'abstiennent pas d'utiliser leurs coupe-files, simplement parce qu'ils sont plus souvent en omnibus qu'en voiture. Ce que l'on sait, c'est qu'ils participent à la grande vie parisienne, qu'ils peuvent reconnaître toutes les personnalités illustres qui passent, et que la moitié de celles-ci les saluent.

Dans une époque où tout le monde vit de publicité, qui donc pourrait se dispenser d'entretenir des rapports de courtoisie avec ceux qui détinent la publicité ?

On leur fournit des informations pour obtenir d'eux des éloges. Et ils entrent orgueilleusement dans la grande camaraderie nationale.

Le président du Conseil, quel qu'il soit, consacre, presque chaque jour, une partie de son temps à la réception de la presse. Pas un ministre n'oserait refuser une audience au reporter du moindre journal.

Au Palais-Bourbon, les hommes politiques les plus en vue s'attendent tous, pour serrer les mains des informateurs parlementaires et leur raconter leurs travaux. Le rapporteur d'une grande commission, le député notoire, qui prépare une manifestation oratoire, le nouveau venu, qui médite de faire ses débuts à la tribune, tous viennent d'abord en quête de mains à serrer et de confidences à distribuer.

Tel parlementaire à su se ménager des amitiés, en rapportant, le premier, aux journalistes anxieux, le résultat des scrutins, avant leur proclamation. Tel autre s'occupe de leur procurer des rapports épuisés. Un troisième leur renseigne sur les rumeurs des groupes et les fournit les formules ingénieuses et de nouvelles à la main.

Qui décria le joyeux orgueil de ce journaliste, qu'un homme d'Etat en renom entraîne dans la salle des Quatre-Colonnes, pour lui confier les secrets dessein qu'il souhaite voir divulguer ?

Et lorsqu'un parlementaire notoire a trop longtemps négligé de fréquenter cette petite Bourse de la confiance et de la diffamation, on le voit errer tristement à travers les groupes, en quête du journaliste qui viendra solliciter enfin des confidences destinées au grand public.

Ne vous étonnez pas de rencontrer, aux heures de crise, tant de notables de la politique dans les couloirs du Palais-Bourbon, où nulle séance pourtant ne les appelle : ces messieurs font leur publicité.

Les salles de répétitions générales fournissent l'occasion de manifestations analogues. Ici, tout le monde à peu près se connaît. La moitié des spectateurs est accoutumée à se retrouver, à l'inauguration de chaque pièce nouvelle. Directeurs, auteurs, acteurs et critiques échantent les potins du jour et se livrent au petit commerce des menues aménités.

Là, les journalistes sont encore les invités de marque, que l'on choisit. Ils tiennent, semble-t-il, entre leurs mains le destin de la pièce. Demain, ils en feront le succès ou la chute. En attendant, ils sont les hôtes de l'auteur dramatique ou de l'entrepreneur de spectacle. La moindre critique prendrait donc chez eux le caractère d'une inconvenance.

On les traite avec honneur, mais c'est afin d'obtenir d'eux une égale considération. Et comment se soucieraient-ils de parler sans complaisance de tant de gens qui seront à nouveau demain leurs voisins de fauteuil d'orchestre, ou qu'ils coudoieront dans les couloirs d'autres théâtres ?

Et la justice à son tour est tributaire de la presse.

C'est pour la presse que le président des assises ou le ministre public font des mots et c'est à elle que

les avocats réservent leurs effets de plaidoirie. C'est la presse qui a fait la carrière de tel magistrat spirituel et la réputation de la plupart des maîtres du barreau.

Le chroniqueur judiciaire, acharné à un affreux métier, obligé de courir d'audience en audience et d'arçonner, dix fois par jour, les couloirs de l'instruction, apparaît néanmoins comme un être puissant et providentiel. Il tient entre ses mains la carrière des magistrats, la gloire des avocats et l'honneur des justiciables.

Que ne lui offrirait-on pas pour qu'il consacre l'habileté de ce juge instructeur, la finesse de ce président, l'éloquence de cet avocat, ou simplement pour qu'il défigure le nom de ce prévenu !

Les avocats l'accablent de notes sur les affaires qu'ils plaident ; les greffiers lui laissent feuilleter les dossiers ; les magistrats l'entretiennent d'anecdotes. Il a avec les robes rouges des rapports courtois et tutoie la moitié des magistrats de l'ordre administratif.

Un trait souligne cette touchante confraternité de la presse avec la justice : tous les journaux font un service gratuit aux quatre-vingts commissaires de police de la capitale (1).

Toutes les relations des journalistes ne sont d'ailleurs pas aussi avouables que celles-là.

C'est rarement dans les salons que se font les enquêtes sur les grands crimes, qui passionnent les lecteurs. Un bon reporter doit savoir gagner l'estime et la sympathie des bas policiers, des domestiques, des commerçants — autant que faire se peut — des criminels.

C'est ainsi que les plus infimes mouchards deviennent de "fins limiers" ; la bonne de la victime est toujours "un modèle de dévouement". Un journal qui a mal parlé des concierges est frappé d'infériorité dans toutes ses enquêtes criminelles et tous les journalistes s'accrochent à écrire que "monsieur Pipelet, portier, a bien voulu leur déclarer..."

Il n'est personne qui, à un moment donné, ne détienne une information ; tout le monde, au moins dans une circonstance de sa vie, a besoin de la presse — et ceci est également fâcheux pour la quiétude des individus et pour le libéré des journaux.

L'écrivain qui vend des idées ne saurait pas plus se passer de la publicité de la presse que le droguiste qui vend des pilules. Celui-ci la paie à beaux deniers comptants. Celui-là l'obtient à force de complaisances.

Et qui pourrait dire, de leurs deux destinées, quelle est la plus enviable ?

ROBERT DE JOUVENEL

(1) Nous pourrions citer tel journal à grand tirage, qui ne fait à la lettre aucun autre service que ces quatre-vingts-là.

BILLET A JULIUS

Casser votre plume d'osé ! De grâce, Julius, n'allez pas commettre un pareil méfait ! Veuillez, avant que d'agir ainsi, écouter au moins quelques minutes un grand-maman à la tête blanche par la neige des ans et qui a presque pleuré en lisant les dernières lignes de vos intéressants "Zigzags". Je suis sûr qu'après cela l'excellent Julius ne me refusera pas comme à tant d'autres lecteurs et lectrices, de reprendre "illico" sa fine et légère plume que tout-à-l'heure, dans un moment de respect humain peut-être, il se proposait de briser.

Jadis — oh ! déjà comme il y a de cela longtemps ! — à vingt ans, sans être poète, j'avais rêvé. Il y a tant de jeunes filles qui rêvent à vingt ans ! j'avais rêvé de faire quelque jour un joli voyage sur la terre européenne, de visiter Paris, Rome, à Rome le Pape, Venise et ses gondoliers, etc. de voir Naples et puis... mourir. Mais, il y a un mais, la femme propose et Dieu dispose. Tousjours, au moment où j'allais réaliser mon beau rêve d'or, toujours des obstacles et des contre-temps imprévus, plus graves les uns que les autres, me faisaient de mois en mois, d'année en année remettre et ajourner le voyage si ardemment espéré, faisais chaque fois crouler l'échafaudage de bonheur rêvé qu'avec tant de peine je m'étais plu à élever.

Mon rêve ne fut toujours qu'un rêve, je dus me résoudre à abandonner finalement mon légitime projet de voyager dans ces lointains pays d'outre-mer, pour me consacrer toute entière à mes devoirs d'épouse et de maman...

Il me fut cependant donné le bonheur d'entreprendre... en esprit le voyage projeté et de le trouver charmant. Et c'est aux "Zigzags" de Julius que je dus cet ineffable plaisir de promenade délicieuse que j'avais si longtemps ambitionnée. Je voyais chaque semaine, avec un sentiment de satisfaction, "s'emplir" dans mon bouloir les numéros contenant les "zigzags" — (il ne m'en manque aucun et j'en voulais

faire une jolie collection que j'avais l'intention de léguer à mon petit-lils Fortunat, intelligent bonhomme de 8 ans) quand... patatras !... Julius nous apprend dans une brève note qu'il coupe court à ses "zigzags", en arriant à Cologne ! Et mon voyage interrompu, et ma collection qui demeure incomplète ! Je trouve pour ma part vraiment regrettable la résolution de M. Julius, comme je sais qu'une foule d'autres déplorent sa fâcheuse décision de laisser "dormir ses souvenirs dans le carnet où ils ont été crayonnés, au hasard des temps, des lieux et des personnes".

Reparlez-en à votre confesseur, ami Julius, expliquez-lui les circonstances qui changent la nature de... du... et je suis convaincue que ses conseils se modifieront. Allons, brave Julius, reprenez votre plume si gaie et si alerte et par là vous comblez de joie vos nombreux lecteurs et lectrices, et vous continuerez à réaliser le cher et vieux rêve de

GRAND-MAMAN FANCHETTE.

P. S. — Je prie Julius d'excuser toutes ces phrases décousues : elles sont sorties d'une vieille plume toute des lots dans les différentes villes, c'est que d'écrire dans les journaux !

G. M. F.

Les pèlerins de cette année en route pour le Congrès de Lourdes

C'est le 2 juillet prochain, comme nous le savons, qu'aura lieu le départ du pèlerinage des Congressistes pour Lourdes et Rome ; c'est sur "l'Alsation", navire de 18000 tonnes, véritable palais flottant, qu'ils s'embarqueront.

Nous avons sous les yeux le programme du pèlerinage ; rien, jusqu'ici, n'a été publié d'aussi intéressant et d'aussi captivant, avec les témoignages de presque tous les Evêques du Canada, témoignages flatteurs en faveur de Messieurs Hone & Rivet, les populaires agents de voyages qui possèdent des bureaux à Paris, Montréal, Québec et Toronto.

C'est un sûr garant de succès dû à leur activité et aussi un honneur pour les Canadiens-Français du Continent américain. Ils n'en sont pas à leur première organisation et nous pouvons dire que peu de Canadiens partent pour l'Europe sans s'adresser à ces Messieurs pour leur programme, itinéraire, billets, etc.

Sous leur direction, ce voyage unique dans son genre sera donc un grand succès. — Les inscriptions entrent rapidement, déjà plus d'une centaine de personnes se sont inscrites, tant du Canada que des Etats-Unis.

Le programme sera envoyé sur demande en s'adressant à l'Agence de Voyages Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent, Montréal.

Bibliothèque canadienne

Le premier volume de cette série, qui a pour objet de répandre la littérature canadienne, vient de paraître. Il contient un récit captivant, élatant les aventures d'un Canadien, pris de la fièvre d'or, qui part pour chercher fortune dans les pays de la Californie et qui la trouve plus facilement dans la culture maraîchère. Cette nouvelle est due à la plume de M. A.-N. Monpetit.

Le volume contient encore une légende : Le Lac de Bécoïl, et autres matières intéressantes. Le prix en est à la portée de tous : 5 cents l'exemplaire. Edité par l'Imprimerie Billaudeau, 71 rue des Commissaires, Montréal.

CONCOURS LITTERAIRE

Un concours sera fermé vers le 15 mai prochain. Trois prix au montant de \$50.00 sont offerts.

La Bibliothèque Canadienne est non seulement une entreprise de vulgarisation, mais aussi une voie ouverte à ceux qui ont des loisirs et qui veulent les employer à écrire. Un premier concours est ouvert pour un récit canadien inédit de 25 pages

ST-OCTAVE

ST-OCTAVE DE METIS — M. et Mme J.-B. Hudon, de St-Pascal, étaient en voyage de noces, chez M. Ed. Hudon, marchand, ces jours derniers.

— DECES. — Lundi matin ont eu lieu les funérailles de M. Israël Landry, au milieu d'un nombreux concours de parents et amis. Nos sincères condoléances.

A LA CABANE A SUCRE. — M. Elzéar Lévesque, de cette paroisse, vient de donner à sa superbe érablière un charmant "parti de sucre" auquel il avait conviés ses principaux parents et amis.

M. Lévesque conduisit ses invités à la cabane où l'on s'amusa ferme toute la journée. Ce n'est qu'à une heure avancée dans la soirée que l'on songea au retour.

ST-FABIEN

MARIAGE. — M. Ernest Bouché a épousé lundi le 20 courant Mlle Amanda Bellavance, fille de M. Auguste Bellavance. Nos meilleurs

B I C

Mardi dernier, le 14 avril, ont eu lieu en cette paroisse, les funérailles de M. Ernest Turcotte, fils de Lazare, décédé le 17 mars des suites d'un accident, à l'Île d'Anticosti où il demeurerait avec sa famille.

La dépouille mortelle a été ramenée ici par le "Savoy".

L'épouse désolée, née Marguerite Lavoie, et ses deux jeunes enfants, accompagnaient les restes du défunt.

Un ami intime de celui-ci M. Laliberté, accompagnait aussi la dépouille funèbre jusqu'à Bic, suivant le désir qu'en avait exprimé avant de mourir le regretté M. Turcotte.

Parents et amis assistaient en très grand nombre aux funérailles. On remarquait dans l'assistance nos Forestiers Catholiques portant leurs insignes.

Feu Ernest Turcotte n'était âgé que de 31 ans. Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

— M. André Parent, de la Rivière-Hattie, est aussi décédé lundi, le 20 après une maladie de plusieurs semaines.

— La famille de M. Elz. Heppell, junior, est partie d'ici le 9 avril pour aller résider à Matane. Comme navigateur, le Capt. Heppell voyage de Québec à Rivière-Blanche et Matane.

Les nombreux amis qu'ils laissent ici espèrent qu'ils reviendront dans quelques années.

— M. le Dr Désorey, qui est parmi nous depuis deux ans seulement, nous a quittés aussi pour aller pratiquer à Winnipeg. Sa famille demeurera encore quelque temps ici.

Son successeur sera M. le Dr Hardy, de St-Gabriel.

— Mme Aug. Burns et Mme J. Talbot, qui ont été frappées de paralysie il y a quelques semaines, reviennent bien lentement à la santé et leur état inspire encore beaucoup d'inquiétude à leurs familles.

— Nos navigateurs sont tous partis avec leurs vaisseaux depuis le commencement de la semaine.

— Les employés, de la drague sont arrivés et sont à la réparation pour continuer les travaux entrepris l'année dernière.

— M. Ls. J. Rioux est actuellement par affaires à Ste-Blandine où il a acheté le fonds de commerce de M. Martial Proulx.

— Notre sacristain, M. Cyriaque Beaulieu est gravement malade.

— M. Nicolas Pineau, forgeron qui avait acheté la propriété de M. Antole Fournier, s'est engagé au service des MM. Tobin, de la Rivière des Trois-Pistoles, et laisse la paroisse avec sa famille.

Arrivées des trains à Rimouski

Nouvel horaire de l'intercolonial

Table with 2 columns: Train name and arrival time. Includes TRAINS MONTANT VERS L'OUEST and TRAINS DESCENDANT VERS L'EST.

REPRESENTANT DEMANDE

Une Compagnie d'Assurance-Vie très puissante et aussi très prospère, ayant déjà un montant d'affaires assez élevé dans le comté de Rimouski, désire s'assurer les services d'un représentant actif pour la ville et le comté.

Un contrat avantageux sera accordé à une personne active et bien recommandée. Expérience non requise.

Adressez : Casier Postal 384, Québec, Qué.

A VENDRE IMMEDIATEMENT

Je suis décidé de vendre toutes mes propriétés à Ste-Luce, comprenant la bâtisse occupée par mon magasin, le hangar, écurie, ainsi que ma résidence privée. La vente pourra se faire à bon prix conditions.

A U S S I 12,000 paires de chaussures de toutes sortes, ainsi que 300 paires de bas et harnais d'ouvrage, à vendre à très bon marché.

Venez immédiatement si vous voulez en profiter.

J. H. RTOUX Cordonnier et Sellier Ste-Luce Station.

F. X. Hudon Geo. D'Auteuil HUDON & D'AUTEUIL Courtiers en Assurances RIMOUSKI, Qué. Nos successeurs les meilleurs de nos régions dans tous les genres d'Assurances.